

Services-conseils en normalisation

Votre partenaire à l'exportation

Vous désirez exporter vos produits? Nous vous proposons en exclusivité une gamme complète de services-conseils en normalisation susceptibles d'aider votre entreprise dans ses projets d'exportation. Vous bénéficiez ainsi de la précieuse expérience que nous avons acquise au cours de la réalisation de nombreux mandats pour une grande variété de produits.

Par le biais d'un guichet unique, nos experts peuvent vous fournir les documents spécifiques dont vous avez besoin, les vulgariser pour une meilleure compréhension ou vous dispenser une formation sur mesure en matière de certification. Nous pouvons également vous accompagner dans votre processus de certification et même réaliser les démarches nécessaires en votre nom jusqu'à l'obtention du certificat de conformité.

Des services adaptés à vos besoins

Essentiellement, nous vous offrons trois types de services en matière de normalisation :

• Bilan normatif

Nous pouvons effectuer pour vous une recherche spécifique et exhaustive de tous les

documents normatifs auxquels est assujéti un produit. Vous obtenez ainsi l'ensemble des normes, règlements, directives et lois qui régissent l'exportation de votre produit dans les pays de votre choix, ainsi qu'une liste de laboratoires et des organismes de contrôle habilités. De plus, vous avez une idée juste des coûts et des délais requis pour la réalisation des essais nécessaires.

• Assistance à l'exportation

Nous pouvons également vous donner une formation ou vous fournir un accompagnement en rapport avec les étapes spécifiques menant à la certification de produit ou à la déclaration de conformité d'un produit aux spécifications de la Communauté européenne (marquage CE) aux fins d'exportation.

• Étude de conformité

Si vous le préférez, vous pouvez vous en remettre à nous pour la réalisation complète de l'analyse comparative entre les exigences normatives (normes, règlements, directives et autres) et les caractéristiques du produit jusqu'à l'obtention du certificat de conformité.

Un choix avisé

Lorsque vous faites affaire avec nous pour combler vos besoins en matière de normalisation aux fins d'exportation, vous bénéficiez de nombreux atouts :

- Vous démystifiez le processus d'affaires impliqué par l'exportation dans un pays donné.*
- Vous vous prévaluez d'une information commerciale à haute valeur ajoutée.*
- Vous réglez de façon efficace tous les problèmes d'ordre normatif liés à l'exportation.*
- Vous obtenez des directives claires et précises quant à la démarche à suivre pour l'exportation de vos produits.*
- Vous identifiez avec précision les canaux appropriés.*
- Vous diminuez grandement le nombre des essais et erreurs, ce qui vous permet de réduire d'autant les délais et les coûts qui s'y rattachent.*
- Vous acquérez une précieuse connaissance du monde de la normalisation en vue d'une expansion de marché.*

Pour de plus amples renseignements

CRIQ
Parc technologique
du Québec métropolitain
333, rue Franquet, Sainte-Foy (Québec)
G1P 4C7 CANADA

Téléphone : (418) 659-1550, poste 2435
1 800 667-2386, poste 2435
Télécopieur : (418) 652-2225
www.criq.qc.ca
criqinformation@criq.qc.ca